

**10<sup>ème</sup> Conférence de la  
Société Internationale pour les Littératures Orales d'Afrique (ISOLA)  
Université de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire  
12-15 juin, 2014**

**Thème : « *Littérature Orale et Education* »**

L'on sait depuis fort longtemps que l'éducation des membres de la communauté occupe une place importante dans les répertoires patrimoniaux des sociétés de tradition orale. Il s'agit d'une éducation permanente qui ne vise pas uniquement la jeunesse, mais qui a cours tout au long de la vie.

Cela concerne d'abord le cadre dit « **traditionnel** » du **fonctionnement** de ces sociétés. Dans ce contexte premier, on rencontre divers genres servant à la formation éthique (valeurs et comportements moraux), artistique (maniement de la parole) et pratique (éducation aux activités propres à la communauté, aux comportements sociaux conformes) des usagers. La majorité des genres, y compris les genres ludiques, ont aussi une fonction éducative. Ils visent tantôt l'ensemble de la communauté (l'exemple des genres dits « sapientiaux » proposant une éthique générale), tantôt un groupe particulier (à l'image des chants de mariage et des chants de travail agricoles, éduquant à des situations spécifiques).

Cependant, depuis plus d'un siècle déjà, à cette éducation orale « traditionnelle » est venue se superposer une **éducation scolaire** de tradition écrite, dont la fonction est, quant à elle, d'ouvrir à des valeurs transculturelles, à prétention plus ou moins universelles. Survient alors une difficulté : comment réaliser cette ouverture au monde sans pour autant abandonner les valeurs spécifiques qui fondent l'identité de ces sociétés de tradition orale ? Comment préserver l'originalité culturelle en évitant une acculturation excessive ?

En se penchant sur cet équilibre à trouver, des pédagogues ont décidé que certains aspects de la tradition orale pouvaient être fructueusement importés dans le cadre scolaire. Ainsi, nombre de manuels scolaires ont fait une place au conte, au proverbe, à l'épopée ou encore à certains poèmes oraux. En fait, dans la formation « moderne » en Afrique, de l'enseignement primaire à l'université, une ouverture a été faite à la littérature orale. La place faite à ce patrimoine à l'école, du primaire à l'université, mérite d'être étudiée.

**Des voies d'éducation « populaire »**, relevant du contexte contemporain, viennent s'ajouter aux filières de formation plus institutionnelles. Il s'agit là d'un phénomène complexe, pouvant prendre la forme d'une politique étatique, d'une initiative faite par des églises ou par des Organisations Non Gouvernementales (ONG), nationales ou internationales. Cette éducation « populaire » œuvre dans le cadre de l'hygiène, de la santé (lutte contre le VIH-SIDA par exemple), de l'éducation à la citoyenneté, etc. Les différents acteurs concernés choisissent parfois le recours à la littérature orale en vue d'une plus grande efficacité de leur message éducatif.

Ce colloque se propose d'organiser la réflexion sur le thème « **Littérature orale et Education** » suivant chacun de ces trois axes :

## 1 : Education « traditionnelle »

Ce premier axe accueillera des communications qui se proposeront d'étudier **les moyens éducatifs mis en œuvre** (éthique, artistique, pratique etc.) par les différents genres oraux (proverbes, contes, chants de toute nature, textes initiatiques, virelangues et autres jeux propres à exercer au maniement du verbe) ou par un système de genres. Plusieurs genres, en effet, peuvent parfois former un système à visée éducative. Il devient alors important de saisir la relation qu'ils entretiennent entre eux. De même, l'identification de l'objectif et des moyens didactiques employés ont leur importance. La pédagogie est-elle dogmatique, inductive ou interactive ? Enfin, un genre donné peut viser différents niveaux d'appréciation, comme le rappelle la célèbre introduction d'Hampaté Bâ à *Kaydara*<sup>1</sup> :

*Conte, conté, à conter...*

*Es-tu véridique ?*

*Pour les bambins qui s'ébattent au clair de lune, mon conte est une histoire fantastique.*

*Pour les fileuses de coton pendant les longues nuits de la saison froide, mon récit est un passe-temps délectable.*

*Pour les mentons velus et les talons rugueux, c'est une véritable révélation.*

*Je suis donc à la fois futile, utile et instructeur.*

Par ailleurs, **le système éducatif traditionnel pourra aussi être étudié dans la perspective de la circulation de la parole au sein de la société**. En effet, il existe des paroles spécialisées ou réservées. Cette étiquette rigide apporte un éclairage intéressant sur les fonctions respectives d'enseignant et d'apprenant tenues par les différents groupes sociaux.

Il serait intéressant, enfin, de se pencher sur **les stratégies d'enseignement ou de transmission des textes oraux** ayant cours dans la société traditionnelle. Celles-ci ne sont pas les mêmes pour tous les genres. Certains genres, en effet, nécessitaient l'initiation des futurs interprètes, tandis que d'autres s'apprenaient par simple imprégnation.

## 2 : L'Education formelle en milieu scolaire et universitaire

**A)** Ce second axe considère **la littérature orale figurant, à un titre ou à un autre, dans des livres ou des documents pédagogiques de l'institution scolaire et universitaire**. S'agit-il d'œuvres intégrales ou d'extraits ? Comment sont-elles adaptées ? Quelles transformations ont-elles subi pour intégrer ce nouveau contexte ? Quel appareil critique et pédagogique les accompagne ? **L'étude des modalités de présentation** de ces œuvres devrait permettre d'en éclairer les visées pédagogiques. A cet égard, **pourront aussi être étudiés les décalages entre l'exploitation didactique de ces textes dans le cadre scolaire et leurs fonctions culturelles dans leur cadre d'origine**.

**Une place privilégiée sera accordée au conte oral, le genre le plus exploité en tant qu'outil pédagogique**. Une série de thèmes comparatistes est possible dont : i) le conte et l'ordre moral ; ii) le conte et la narratologie ; iii) le conte comme source documentaire ; iv) le conte et la littérature écrite ; v) le conte et les autres arts : l'audio-visuel, les arts de la scène, la musique, la peinture ; vi) adaptations contemporaines du conte ...

La liste reste largement ouverte à d'autres perspectives comparatistes pertinentes telles :

---

<sup>1</sup> Amadou Hampaté Bâ, *Kaydara*, Abidjan-Dakar, NEA, 1978.

- ✓ Le rapport entre la littérature orale et l'institution scolaire et universitaire (institutionnalisation, recueils, défense et illustration par les premières générations, récupérations/réinvention/transgressions par les écrivains et artistes contemporains, adaptations cinématographiques et théâtrales) ;
- ✓ L'exploitation du patrimoine oral à des fins idéologiques ;
- ✓ Les thèmes bateaux : portraits de la femme « traditionnelle », de la « mère idéale », de l'enfant sage et du cadre rural...

2) En prolongement de l'axe 2, « L'Education formelle en milieu scolaire et universitaire », nous proposons un atelier sur l'enseignement et la recherche universitaire en littérature orale. Il s'agit tout particulièrement d'une rencontre visant à faire le point sur l'institutionnalisation de la littérature orale dans les institutions supérieures d'Afrique, toute langue et discipline confondues. Des enseignants et chercheurs de différentes parties du continent sont vivement invités à partager les expériences et celle de leur institution d'attache en matière de i) curriculum (cours enseignés, angle d'approche, discipline) ; ii) de groupe ou de centre de recherche ; iii) de publications (sites web, revues, publications papier et électronique) ; iv) d'animation scientifique (rencontres, ateliers, colloques...) Les résultats serviront à la préparation d'une publication collective, distincte des actes du colloque, à réaliser en collaboration avec les participants de l'atelier.

### **3 : L'Education populaire**

Pourront être analysées dans l'axe 3 toutes les formes d'utilisation du patrimoine oral (notamment proverbes et contes, mais aussi parfois chants de la néo-oralité urbaine) pour sensibiliser à des problèmes contemporains dans l'ordre social, culturel et politique. De ce point de vue, il pourra être particulièrement intéressant d'étudier l'exploitation de l'oralité patrimoniale qui est faite dans les médias (radio, télévision, presse écrite), souvent contrôlés par le pouvoir politique. Il sera alors pertinent d'étudier la frontière parfois étroite qui existe entre éducation populaire et conditionnement de l'opinion qui peut aller, sous couvert de formation, jusqu'à la manipulation des masses.

ISOLA se donne la tâche de promouvoir l'excellence de la recherche. Les contributions proposées doivent exposer une thèse clairement définie, faire l'état de la recherche, s'inscrire dans l'un des panels de la conférence et mettre en valeur l'oralité en Afrique et dans la diaspora africaine.

Les langues de travail d'ISOLA sont l'anglais et le français. Des résumés n'excédant pas 500 mots, dans les deux langues, comprenant le nom de l'auteur et son affiliation institutionnelle ainsi qu'une brève note biographique devraient être envoyés, avant le 15 juin, 2013 à :

Dr Léon Koffi: [koffi122@yahoo.fr](mailto:koffi122@yahoo.fr)

Les renseignements et annonces relatifs à la conférence (frais d'adhésion, frais d'inscription, logement, voyage et modalités de présentation des communications etc.) seront postés prochainement sur notre site web à [www.africaisola.org](http://www.africaisola.org).

#### **Le Comité d'organisation d'ISOLA**

Chiji Akoma, Président du comité d'organisation d'ISOLA : [Chiji Akoma chiji.akoma@villanova.edu](mailto:chiji.akoma@villanova.edu)

Antoinette Tidjani Alou, Présidente d'ISOLA : [tidjanialoua@yahoo.fr](mailto:tidjanialoua@yahoo.fr)

Léon Koffi, Président du Comité local d'organisation (LOC) : [koffi122@yahoo.fr](mailto:koffi122@yahoo.fr)

Jean Derive, Collaborateur LOC : [jean.derive@orange.fr](mailto:jean.derive@orange.fr)

Rose Opondo, Secrétaire d'ISOLA : [rosopondo@yahoo.com](mailto:rosopondo@yahoo.com)

Bob Cancel, responsable de la communication et Webmaster d'ISOLA : [rcancel@ucsd.edu](mailto:rcancel@ucsd.edu)